

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 28 janvier 2016

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. BORDAT

Convocation envoyée le 21 janvier 2016

Publié le 29 janvier 2016

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 60

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 19

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Patrick MOREAU	M. Louis LEGRAND
M. Pierre PRIBETICH	Mme Stéphanie MODDE	M. Patrick ORSOLA
M. Thierry FALCONNET	Mme Christine MARTIN	M. François NOWOTNY
M. Patrick CHAPUIS	Mme Danielle JUBAN	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Florence LUCISANO
M. Rémi DETANG	Mme Chantal TROUWBORST	M. Jean DUBUET
Mme Catherine HERVIEU	M. Jean-Yves PIAN	M. Gaston FOUCHERES
M. José ALMEIDA	Mme Océane CHARRET-GODARD	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. François DESEILLE	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Jean-Philippe MOREL
Mme Colette POPARD	Mme Anne ERSCHENS	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	M. Laurent BOURGUIGNAT	Mme Corinne PIOMBINO
M. Didier MARTIN	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Jean-Louis DUMONT
M. Dominique GRIMPRET	Mme Chantal OUTHIER	M. Patrick BAUDEMONT
M. Michel ROTGER	M. Emmanuel BICHOT	M. Dominique SARTOR
M. Jean-Patrick MASSON	M. Édouard CAVIN	Mme Lydie CHAMPION
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Michèle LIEVREMONT
M. André GERVAIS	M. Hervé BRUYERE	M. Philippe BELLEVILLE
M. Benoît BORDAT	M. Jean ESMONIN	Mme Noëlle CABBILLARD
Mme Anne DILLENSEGER	Mme Sandrine RICHARD	M. Cyril GAUCHER
M. Jean-Claude GIRARD	Mme Claudine DAL MOLIN	M. Adrien GUENE.

Membres absents :

M. Jean-François DODET pouvoir à M. Patrick CHAPUIS
M. Frédéric FAVERJON pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
M. Charles ROZOY pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Jean-Yves PIAN
Mme Hélène ROY pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
M. Georges MAGLICA pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Jean-Claude DECOMBARD
Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Mme Océane CHARRET-GODARD
Mme Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Mme Christine MARTIN
M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Chantal OUTHIER
M. François HELIE pouvoir à Mme Catherine VANDRIESSE
M. Yves-Marie BRUGNOT pouvoir à M. Didier MARTIN
Mme Louise BORSATO-MARIN pouvoir à M. Michel ROTGER
M. Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA
M. Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Mme Corinne PIOMBINO
M. Damien THIEULEUX pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Adrien GUENE.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME**Subvention 2016 au Pôle d'Economie Solidaire**

Le Pôle d'Economie Solidaire de l'agglomération dijonnaise sollicite le soutien du Grand Dijon à hauteur de 9 000 euros en 2016.

La subvention sollicitée est fléchée de la manière suivante :

- 6 000 € euros pour le fonctionnement du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA), outil d'appui et de conseil aux structures employeuses développant des activités d'utilité sociale, pour leur permettre de consolider et développer leur activité. Le Pôle d'Economie Solidaire anime le dispositif en Côte d'Or sur la période 2014-2016.
- 3 000 € pour le fonctionnement de l'action « Osez entreprendre autrement » qui propose une sensibilisation du grand public, des porteurs de projets, des bénévoles à l'entrepreneuriat dans le domaine de l'Economie Sociale et Solidaire.

Le dispositif du DLA permet de proposer :

- un accueil et une orientation vers un accompagnement adapté ;
- la mise en place de démarches d'accompagnement individuel ou collectif dans le but de pérenniser l'activité des structures accompagnées.

Ainsi, pour l'année 2015, le DLA c'est :

- 39 diagnostics réalisés ;
- 29 ingénieries mobilisées dont 4 sous forme collective ;

Parallèlement, dans le cadre de l'action « Osez entreprendre autrement », le Pôle d'Economie Solidaire propose des ateliers mensuels thématiques sur l'entrepreneuriat dans le domaine de l'ESS en faisant intervenir des structures spécialisées en fonction de la thématique de l'atelier. A ce titre, 62 personnes ont participé à ces ateliers en 2015, dont 25 stagiaires de l'École de la deuxième Chance.

En 2015, le Pôle d'Economie Solidaire envisage d'accueillir soixante-dix personnes dans le cadre de ces ateliers. Cette offre se déclinera également sur les quartiers prioritaires et dits de veille active de la Politique de la Ville puisque certains ateliers seront organisés au sein des point-relais MDEF de l'agglomération, en lien avec les CCAS, les MJC, les maisons de quartier, avec une attention ciblée en 2016 sur le quartier du Mail à Chenove.

Le budget prévisionnel 2015 du Pôle d'Economie Solidaire s'élève à 391 866 € via les concours notamment :

- de la DIRECCTE pour : 99 500 € ;
- du Conseil Régional pour : 65 000 € ;
- de la Caisse des Dépôts pour : 56 000 € ;
- du FSE pour : 38 000 € ;
- du Grand Dijon pour : 9 000 € ;
- de la Ville de Dijon pour15 000 € ;
- du Conseil Départemental pour :.....2 500 €.

Afin de permettre la conduite de démarches d'ingénierie en faveur des acteurs associatifs de l'agglomération via le DLA et de maintenir les actions d'accompagnement à la création d'activité, il vous est proposé d'accorder une subvention de 9 000 € au Pôle d'Economie Solidaire soit 6 000 € pour le DLA et 3 000 € pour l'accompagnement à la création d'activité.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention annexée à la présente délibération, relative au versement de la subvention ;
- **d'approuver** le versement d'une subvention de 9 000 € au Pôle d'Economie Solidaire ;
- **d'inscrire et de prélever** les crédits nécessaires sur les budgets 2016 de la Communauté Urbaine dijonnaise.

SCRUTIN : POUR : 77 ABSTENTION : 2
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
DONT 19 PROCURATIONS